

Car c'était bien là la situation en 1857.

Pour les professions libérales, toutes les voies étaient aplanies : les programmes de tous les établissements d'enseignement secondaire y convergeaient naturellement, et, au sortir de l'enseignement secondaire, les Facultés de droit, les Facultés de médecine, les hautes Écoles du gouvernement présentaient en face leurs portes engageantes.

Tout conspirait, au contraire, contre le commerce et l'industrie. Les programmes de l'enseignement secondaire ne tenaient aucun compte de leurs exigences. Et il n'y avait, en dehors de l'École Centrale des Arts et Manufactures et de l'École Turgot, à Paris, aucune école spéciale pour remplacer ou compléter cet enseignement. Les jeunes gens qui voulaient embrasser les professions industrielles ou commerciales, auxquelles rien cependant ne les avait préparés, étaient réduits à ne faire qu'un saut du collège au magasin ou à l'usine, et à attendre leur complément d'éducation seulement de la pratique. Ressource détestable, car la pratique à elle seule ne donne pas d'idées générales, n'ouvre pas l'esprit, n'élargit pas l'horizon ; elle est particulière, égoïste et incomplète ; elle manque de méthode, elle a d'énormes lacunes et des superfluités envahissantes.

Cette situation n'était pas nouvelle : la question de l'organisation de l'enseignement professionnel avait été nettement posée soixante ans auparavant par la Convention ; tous les gouvernements l'avaient agitée à leur tour ; la Constitution de 1848 la formulait en termes précis. Mais tout cela n'avait pas fait faire un pas à la difficulté. L'enseignement professionnel n'existait pas en France.

On comprend dès lors le mot de M. Arlès-Dufour : « Faites-nous une Martinière pour nos fils », c'est-à-dire, « créez-nous ce qui nous manque et dont nous avons